

Accédez à une qualification
reconnue par les entreprises
du bâtiment et
du solaire,



DEVENEZ

TECHNICIEN PHOTOVOLTAÏQUE ET SOLAIRE THERMIQUE

Titre professionnel—Niveau 4

Objectifs :

- Maîtriser tous les aspects techniques et pratiques des systèmes utilisant les énergies renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque).
- Réaliser un diagnostic et élaborer une proposition technique.
- Installer selon les règles de l'art, mettre en service et assurer la maintenance des différents équipements.

Publics—Pré-requis

- **Statuts** : Demandeurs d'emploi, Salariés, Contrat de Professionnalisation, CSP, CFP de Transition Professionnelle, CPF, auditeurs libres...
- **Pré-requis** : Savoir parler, lire, écrire en Français, avoir un niveau 3 ou une bonne expérience dans le bâtiment, Passer un entretien de motivation et des tests écrits (calculs, lecture de plan), avoir minimum 18 ans.
- **Effectif Minimum** : 6 **Effectif maximum** : 12

Débouchés et Insertion

Débouchés : Technicien poseur photovoltaïque, Technicien de maintenance photovoltaïque, Technicien chef d'équipe photovoltaïque, Technicien installateur solaire thermique, Technicien ENR solaire

Résultats/Insertion : Examens 100% en 2019, Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 67%

Code Rome : F1603 : Installation d'équipements sanitaires et thermiques.

Durée, Dates, Lieu et coût de l'action

Durée : 595h de formation en centre + 280h de stage en entreprise

Dates : du 01/12/2020 au 09/06/2021

Lieu : CFP La Futaie—Les Touches, 94 rue de la Charpenterie, 53410 PORT-BRILLET

Coût : Pour les demandeurs d'emploi : financé par le Conseil Régional des Pays de la Loire

Pour les autres statuts : 15.25 € / heure en centre

Pour obtenir un devis, un rendez-vous ou participer à une information collective, contactez-nous.



Présentation générale (problématique, intérêt)

Le professionnel, qu'il soit chauffagiste, climaticien, spécialisé en ventilation, plombier, électricien ou couvreur doit adapter son métier aux nouveaux marchés des économies d'énergie pour le neuf comme pour l'ancien. Ces préoccupations environnementales de réduction de consommations énergétiques et d'adoption d'énergies renouvelables impactent directement les métiers. Les compétences techniques de base du métier doivent être complétées par une expertise nouvelle liée à l'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DES SYSTÈMES SOLAIRES THERMIQUES ET PHOTOVOLTAIQUES.

Programme de la formation (lien RNCP : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/7448>)

- **Les bases métiers** : les bases de la couverture (inclus habilitation travail en hauteur), les bases de l'électricité (inclus habilitation électrique B1V, B2V, BC, BR PV), les bases en plomberie chauffage, les bases du solaire.
- **Installation et maintenance d'un système solaire (inclus RGE Quali PV)** : Contexte réglementaire, administratif et organisation des chantiers photovoltaïques – Dimensionnement des systèmes photovoltaïques connectés réseau, Pose de modules photovoltaïques en toiture (bac acier, ardoise, tuile,...) et sur châssis, Raccordement électrique des systèmes photovoltaïques : (module, onduleur, protection), Entretien, suivi et maintenance des systèmes photovoltaïques, Le photovoltaïque en site isolé (Dimensionnement, installation, maintenance), Le Chauffe eau solaire individuel (CESI) Dimensionnement, installation et mise au point, Le chauffe eau solaire collectif (CESC) - Etude technique - et aspects administratifs, Entretien, suivi et maintenance des systèmes solaires thermiques

Modalités pédagogiques

- Alternance : présentiel et période en milieu professionnel.
- Etudes de cas.
- Interventions de professionnels du bâtiment.
- Visites pédagogiques, plateaux techniques.
- Mises en situation professionnelle

Compétences professionnelles visées

- Connaître et dimensionner des applications systèmes solaires dans les bâtiments
- Diagnostiquer les installations existantes ou neuves en vue de proposer des énergies renouvelables
- Définir et organiser les chantiers du bâtiment
- Intégrer les équipements utilisant les énergies renouvelables dans le bâtiment et son environnement
- Savoir assurer la mise au point, Contrôler l'opération effectuée et la livrer
- Savoir assurer la maintenance des équipements utilisant les énergies renouvelables solaires

Responsable de l'action et intervenants

Responsable de l'action et formateur : Nicolas BEAUDET

Référent handicap/social/pédagogique : Christophe CAURIER

Evaluation des acquis

La certification est délivrée par un jury composé de professionnels du secteur des entreprises du bâtiment et de la transition énergétique : Plusieurs épreuves (écrits sous forme de QCM, évaluation sur chantier reconstitué, entretien avec le jury) donnent lieu à une notation répondant aux compétences attendues. La certification permet la reconnaissance des mentions Qualisol (CESI et SSC) et QualiPV (Elec et Bât) lui permettant d'être le référent technique RGE de l'entreprise + l'attestation de formation Port et utilisation d'un harnais, Travaux en hauteur + les attestations de formation à l'habilitation électrique : B1V, B2V, BR, BRPV, BC, BE essai + le Certificat Sauveteur Secouriste au Travail.

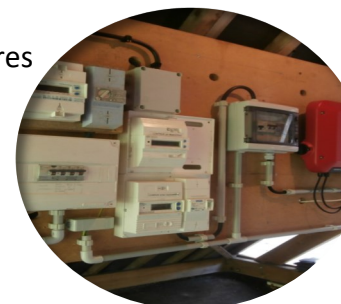
Suivi et évaluation de l'action

Suivi : Emargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur, attestation de stage, livret de suivi individuel

Evaluation : Bilan écrit individuel, bilan oral collectif de fin de formation, Bilan à 6 mois après la fin de la formation

Catégories de l'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés - action de promotion professionnelle - action de conversion - action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.



CFP La Futaie—Les Touches

94 Rue de la Charpenterie - 53410 PORT-BRILLET

Tel. 02 43 01 82 80 E-mail : cfp@lafutaie.org - www.lafutaie.org

